

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 21 juin 2018 à 19 h 30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Esther Fortin, représentante de Saint-Georges

Claude Despars, représentant de Sainte-Aurélie

André Roy, représentant de Saint-Martin

Alain Quirion, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jeannot Drouin, représentant de Lac Poulin

Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper

Dominique Goulet-Roy, représentante de Saint-Philibert

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION NO: 5129-18

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche

APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

En y ajoutant l'item suivant :

9.1 Demande de BPR (honoraires supplémentaires)

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5130-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 24 MAI 2018

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux

APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 24 mai 2018 soit accepté et y ajoutant le point « Suivi du plan de communication. »

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 21 juin 2018;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de mai 2018;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de mai 2018, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

RÉSOLUTION NO: 5131-18

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 472 342,93 \$, salaires : 52 298.72 \$, pour un montant total de 524 641, 65 \$.

ADOPTÉE

SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION

Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a traités depuis la dernière rencontre.

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE

Je, Martin Saint-Laurent, administrateur à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, donne avis qu'il sera soumis pour acceptation lors d'une prochaine réunion de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'adopter le budget nécessaire à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour l'exercice financier 2019.

Je donne également par le présent avis, dispense de lecture dudit règlement lors de l'assemblée où il sera adopté.

RÉSOLUTION NO : 5132-18

EMBAUCHE DE MONSIEUR DENIS FORTIER

CONSIDÉRANT que Monsieur Denis Fortier fût à l'emploi de la Régie du 25 mai 2004 jusqu'au 11 mars 2017;

CONSIDÉRANT que Monsieur Fortier a toujours donné un bon rendement à son travail à l'écocentre;

CONSIDÉRANT que Monsieur Fortier a démontré un intérêt à revenir à l'emploi de la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil embauche Monsieur Denis Fortier, domicilié au 20505, 28^{ième} avenue, St-Georges, et ce, aux conditions entendues avec Monsieur Éric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, le tout rétroactivement au 04 juin 2018.

ADOPTÉE

INFORMATIONS

TRAVAUX AU LET

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé de l'évolution des travaux au LET.

RÉSOLUTION NO : 5133-18

DEMANDE DE BPR (HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES)

CONSIDÉRANT que de nombreuses problématiques imprévues sont survenues;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 7 500,00 \$ a été accordé lors de la dernière réunion du conseil qui se tenait le 24 mai 2018;

CONSIDÉRANT qu'en date de vendredi 15 juin 2018, 6 000,00 \$ avaient été dépensés sur les 7 500,00 \$ autorisés;

CONSIDÉRANT qu'afin de ne pas nuire au bon déroulement des travaux et comme le budget autorisé a été utilisé à 80%, la firme BPR nous demande un budget additionnel de 5 500,00 \$ pour le suivi des déficiences s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte la demande de BPR, selon le montant demandé de 5 500 \$ pour les services offerts;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5134-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Poulin
APPUYÉ par Monsieur Alain Carrier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 20 h 19.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

MARCEL BUSQUE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ERIC MAHEUX